

MAIRIE
D'AMBLANS-ET-VELOTTE
70200



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JANVIER 2021**

Date de la convocation : le 15 janvier 2021

Présents : M. SIMEON Gilles, M. CHENE Laurent, Mme BOUCHU Anne, M. BLOUET Frédéric, Mme CABASSET Sonia, M. YVON Gérard, M. BURGHARDT Florian, Mme MENIGOZ Frédérique, M. MOUGIN Cyril, M. CARRIERE Sébastien

Absent : non excusé M. ANTAL Ludovic

Secrétaire : Mme BOUCHU Anne

~~~~~

Objet :

Décision prêt  
N°56050162001

M. le Maire indique aux membres du Conseil Municipal avoir fait un point sur l'état financier de la commune avec ses adjoints.

Il s'est avéré que la commune doit faire face à une quantité de charges de fonctionnement très important, il convient donc de trouver des solutions afin d'assainir la situation.

Après un rendez-vous avec le Directeur d'agence du Crédit Agricole de Lure en charge des prêts de la commune, ce dernier propose à la commune d'effectuer une « pause » dans les échéances du prêt et propose pour ce faire 2 solutions :

N°1 – une pause d'une échéance annuelle, avec une variation d'intérêts de 4588, 55 €

N°2 – une pause de deux échéances annuelles avec une variation d'intérêts de 9177.09 €

M. le Maire, après avoir présenté ces propositions s'en remet à la délibération du Conseil Municipal afin de choisir la solution la plus judicieuse pour la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de choisir la solution N° 2 qui correspond à une « pause » de 2 échéances annuelles.
- Charge M. le Maire d'en informer le Directeur d'agence du Crédit Agricole de Lure.
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette modification du prêt N° 56050162001

« Votée à 10 Voix POUR »

Affiché le 21 janvier 2021